



COMMUNE DE

Senillé Saint-Sauveur

Au fil du Chaudet

Mairie : 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél. 05 49 23 03 77 • Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél : 05 49 93 65 14 • Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

Éditorial

Notre commune de Senillé-Saint-Sauveur a bientôt deux ans et nous pouvons nous féliciter de son organisation. Équipe municipale, agents et associations, tous et toutes oeuvrent dans leur domaine mais également en synergie, pour apporter des services de qualité et un bien être aux habitants. Avec ce numéro, se ferme le livre de 2017 avec toutes ses réalisations. (Voir les différentes rubriques retraçant les activités, travaux et projets...)

Malgré les incertitudes sur les financements, en particulier celui de la taxe d'habitation et de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), nous préparons le budget 2018 avec notamment la programmation des travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics, la poursuite des travaux de voirie et d'aménagement paysager.

Parmi les travaux structurants du territoire, figure le déploiement de la fibre optique, dans le cadre de la convention signée entre Orange et Grand Châtellerauld.

La fin des emplois aidés suscite de vives inquiétudes quant à l'organisation de l'animation et des activités périscolaires. En parallèle, une consultation de tous les partenaires (parents d'élèves, enseignants, municipalité) est en cours concernant l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine. À la date butoir du 26 Janvier 2018, la proposition de la Mairie, avec accord du Conseil d'école sera adressée au rectorat pour validation.

Autour de nous, la mise en place de la grande Agglomération à 47 communes se poursuit activement.

Le Conseil Municipal, dans son ensemble, vous souhaite de belles fêtes de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 10 Janvier 2018 à 18h30 à la Salle du Berry pour la présentation des vœux.

G. PÉROCHON, Maire
D. MARTIN, Maire Délégué

Sommaire

Vie municipale	pages 2 à 5
Travaux, Cadre de vie	pages 6 et 7
Vie économique	page 8
Enfance, écoles	pages 9 à 11
Associations	pages 12 et 13
Rétrospective de l'été	page 14
Nos annonceurs	page 15
Calendrier des manifestations	page 16



Inauguration des bornes de recharge pour véhicules électriques



Inauguration des bornes de St-Sauveur
le 1^{er} septembre 2017

L'usage du véhicule électrique se développe ! Pour recharger les batteries, plusieurs solutions sont à votre disposition :

- La recharge à domicile, sur une ligne classique à un débit relativement lent (3 kW) ; la nuit vous permettra de retrouver votre batterie chargée au petit matin.

- La recharge sur les bornes spécialisées (Sorégies dans le département de la Vienne) se fera en quelques heures (puissance 15 kW). La commune de Senillé-St-Sauveur dispose depuis le mois de septembre 2017 de 4 bornes de recharge pour véhicules électriques : 2 place Palousier, au coeur du bourg de Senillé et 2 à proximité du stade C. Arnault de St-Sauveur.

Ces bornes sont fonctionnelles et leur usage nécessite d'utiliser un badge personnel délivré par la Sorégies. Actuellement gratuit, une tarification d'usage sera mise en place en janvier 2018. Nous vous informerons de ces modalités dans un prochain bulletin.

Pour bien vivre ensemble, respectons les autres !

Dans un monde de plus en plus complexe et où le moindre petit détail peut être source de conflit, il est bon de rappeler quelques règles élémentaires nous permettant de vivre plus en harmonie.

> Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, des outils bruyants... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- Bruits de chantier : Ils sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

- Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...). Ils sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

- Tapage nocturne : Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapages nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Code pénal : R 623-2.

> Bien vivre avec les animaux

Déjections canines :

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les

trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention de 3^e classe de 68 € ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450 €.

Nuisances sonores :

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

> Respecter les lieux publics

Abandonner des déchets :

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris (papiers, cendriers, bouteilles...), sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs et de façon générale en dehors des containers prévus à cet usage.

> Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils doivent donc être déposés en déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750 €.

Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire ou locataire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident(voir l'article sur l'élague).

- **INFORMATIQUE**
Matériel, logiciel, installation
- **RESEAU**
Configuration, Téléphonie
- **MAINTENANCE**
Support, Service Après-Vente
- **FORMATION**
Bureautique, Progiciel

mli informatique 32 Rue Pierre Pleignard - Châtellerault
Tél : 05 49 85 06 06

Particuliers - Professionnels

Safran de
Filsaie en
Vienne

Jean-pierre Malbrand
producteur récoltant

06 11 30 32 03

malbrand.jean-pierre@neuf.fr



Saisine par voie électronique : Vos demandes en ligne



Depuis le 7 novembre 2016, vous avez la possibilité de contacter votre mairie, par voie électronique (article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration). Votre demande en ligne possède la valeur juridique d'un courrier recommandé avec AR.

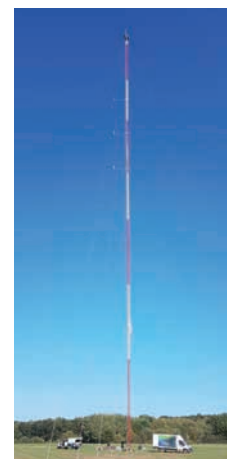
Ce service gratuit vous permet de renseigner en ligne un formulaire de dépôt de votre demande, d'y joindre une pièce complémentaire nécessaire à votre dossier et de les transmettre aux services administratifs compétents.

L'adresse du site internet de la commune à utiliser est la suivante : <http://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-municipale/sve.html>

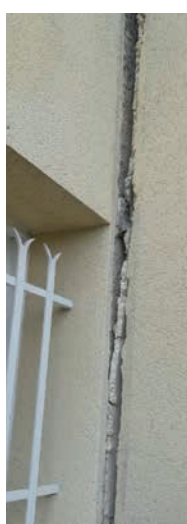
Vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique, vous assurant ainsi que nous avons bien reçu votre demande. Dans un délai de 10 jours ouvrés, un accusé de réception électronique vous précisera la suite donnée. N'hésitez pas à utiliser ce nouveau service destiné à faciliter vos démarches !

Projet éolien des Brandes de l'Ozon

Le projet d'implantation d'un site éolien sur le territoire de Senillé et de Monthoiron rentre dans une nouvelle phase avec le montage d'un mât de mesures au lieu-dit Les Fauchis. D'une hauteur de 120 m, ce mât est équipé de nombreux appareils de mesure (vitesse et orientation des vents, détection de présence des chiroptères, etc...). Les informations collectées sont transmises en temps réel par radio au cabinet d'étude chargé d'instruire le dossier. L'ensemble de l'équipement est alimenté en électricité par des panneaux photovoltaïques. Prévue pour environ 18 mois, cette étude devrait permettre d'évaluer le potentiel éolien du site et rendre ses conclusions en juillet 2018. Une lettre d'information plus détaillée est jointe à ce numéro.



Montage du mât de mesure. Remarquez à l'extrémité du mât les 2 petits points noirs et blancs... ce sont les 2 monteurs à environ 100 m de hauteur !



Demande de reconnaissance d'état de Catastrophe Naturelle

Suite au dépôt, en Mairie, des dossiers individuels de déclaration des « dégâts sécheresse », la commune a adressé début décembre à la Préfecture le document Cerfa recensant le nombre de bâtiments endommagés. La Préfecture de la Vienne va ensuite transmettre au Ministère de l'Intérieur l'ensemble des documents reçus sur tout le département. Une commission interministérielle (avec les ministères de l'Intérieur, de l'Économie, de la Transition Écologique et Solidaire) va statuer, sur la base de rapports techniques (Météo, géologie..) vers l'été ou l'automne 2018, sur les demandes des communes pour leur reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Un arrêté interministériel actant les communes retenues sera publié au Journal Officiel. La Préfecture prendra, dès cette parution, contact avec les communes retenues pour retour d'informations aux particuliers. En effet, à la condition que vous ayez souscrit une assurance « Multi-risques Habitation », vous devez déclarer votre sinistre au plus tard 10 jours après la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel. Nous conseillons néanmoins aux personnes subissant ces dégâts de les déclarer le plus tôt possible à leur assureur.

Brèves d'histoire

Les cloches de Saint-André de Senillé

Dans la société rurale, la voix des cloches avait deux missions :

- Rythmer les activités journalières : ainsi l'Angelus de midi suspendait les travaux des champs et invitait « à la soupe ».
- Annoncer les grands événements vécus par toute la communauté : elles carillonnaient pour marquer la fin des hostilités, pour les mariages, pour les baptêmes, pour les grandes fêtes religieuses. Et lorsqu'une personne décédait, le glas sonnait et n'était pas le même pour un enfant, une femme ou un homme.

A Senillé, depuis la seconde moitié du 19^e siècle, 4 cloches, de 560 kg pour la plus importante à 195 kg, bénies en leur temps par les autorités religieuses, forment le carillon. Qu'il était beau le carillon lorsque la grosse cloche, lancée à toute volée, sonnait la cadence et qu'un carillonneur, de son côté, inconfortablement assis sur les entretoises, faisait tinter les 3 autres en une mélodie harmonieuse. En 1991, le carillon électrique a remplacé les efforts des carillonneurs. Fin 2016, pour des raisons de sécurité électrique, les cloches se sont tues et actuellement font l'objet d'une restauration complète (Voir rubrique travaux). Au début de l'année prochaine, nous aurons le plaisir de les entendre à nouveau !



Elagage et sécurité

Il a été constaté sur notre commune qu'en plusieurs endroits, des arbres, branches ou haies dépassaient sur le domaine public, avec un risque notamment pour la sécurité routière et les lignes aériennes, électriques ou téléphoniques. Pour rappel, il appartient au propriétaire ou au locataire d'élaguer régulièrement la végétation pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public, ne viennent toucher les lignes électriques, téléphoniques ou l'éclairage public. Par ailleurs les arbres doivent respecter une distance de 2 mètres en limite du domaine public.

Il appartient aux riverains chez lesquels surplombent des lignes **téléphoniques** de procéder, à leurs frais, à l'entretien des abords de ces dites lignes. Si le proprié-

taire ou locataire souhaite élaguer mais craint d'endommager les câbles téléphoniques, il doit demander à Orange une prestation de dépose/pose au 1013 (depuis un poste fixe), cette prestation étant payante.

Dans le cas de plantations du domaine privé aux abords des lignes **électriques**, il existe des distances minimales de sécurité à respecter qui sont fonction notamment du type des lignes (haute ou basse tension). En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services SRD (Groupe Energies Vienne) au 05 49 89 34 88. En effet en cas de dégâts causés sur les installations électriques, SRD est en droit de facturer le montant des réparations aux particuliers concernés.

Aussi le Maire est fondé, au titre de ses pouvoirs de police, à exiger des propriétaires ou des locataires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Cette exigence se fonde sur l'obligation de sécurité routière ou piétonnière mais également sur le besoin de conservation des voies ou la maintenance des réseaux aériens. En ce sens, un arrêté a été pris sur notre commune le 12 Septembre 2017. Le Maire peut faire procéder d'office aux travaux, aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet. Enfin, nous rappelons que la responsabilité du riverain pourrait être engagée si un accident survenait en raison du non respect des dispositions relatives aux plantations en bordure de voie publique. La propreté et la sécurité dans notre commune sont l'affaire de tous. Nous comptons sur votre sens civique.

LES BONNES PRATIQUES

> INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles décrochés, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés... si vous **constatez un dégât** sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, **signalez-le aux équipes d'Orange**, soit :

> À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE :
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION 1013
RÉSEAU EN FLASHANT LE QR CODE
ADAPTE.



Android



iPhone

- prenez une **photo** de l'incident
- précisez l'**adresse** exacte et la nature des dégâts



> À PARTIR DU WEB VIA **1013.fr**
OU BIEN VIA **orange.fr**,
RUBRIQUE ASSISTANCE

> À PARTIR DE MA LIGNE FIXE
EN APPELANT LE 1013



DANS CES DEUX DERNIERS CAS

Relevez le **numéro** mentionné sur l'**étiquette bleue** apposée sur le **poteau** pour faciliter la localisation de l'incident.

Orange SA au capital de 10 595 541 532 euros
78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris
SIRET 380 129 866 46850



la vie change avec orange



Restez branchés, élaguez !

orange

Arbres remarquables

Par ailleurs, un **inventaire** est en cours sur la commune pour **répertorier** les arbres que l'on pourrait qualifier de « remarquables ».

Cette définition recouvre des arbres qui sont exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes ou leur passé.

Ces arbres qui représentent un patrimoine naturel et culturel peuvent avoir souffert au fil du temps.

Une **expertise sanitaire** de ces arbres va être commandée par la Commune, afin de procéder ensuite, sur les bases de cette expertise, à des soins phytosanitaires et éventuellement à des abattages pour les arbres jugés dangereux.



Déploiement de la fibre optique à Senillé-Saint-Sauveur

La commune de Senillé-Saint-Sauveur fait partie des 1^{ères} villes de l'Agglomération du Grand Châtelleraut où le déploiement de la fibre optique débutera en 2018. L'opérateur Orange, qui déploie ce réseau, a commencé ses études en fin d'année 2017.

Dans un premier temps, les travaux vont commencer début 2018 avec l'installation d'une armoire place de la Mairie-Annexe de Senillé, il vont ensuite se poursuivre pour permettre le raccordement de bout en bout, par la fibre optique, de l'armoire jusqu'au logement de chaque habitant (en utilisant un cheminement, soit par voie souterraine, soit aérienne). La pose de l'armoire sur la partie St-Sauveur est prévue, dans un 2^e temps, en 2019. SOGETREL, l'entreprise choisie par Orange pour effectuer ces travaux de déploiement, est aussi mandatée pour faire toutes les démarches nécessaires à ce projet. Lors de la phase de commercialisation, Orange mandatera un prestataire en porte à porte afin de venir présenter les offres de services possibles avec le « 100% fibre ».

Les premiers branchements chez les particuliers du territoire de Senillé, éligibles à la fibre Orange, sont attendus à partir de fin 2018. Sur l'agglomération du Grand Châtelleraut, les travaux entièrement financés par Orange se poursuivront jusqu'en 2022 et dureront environ une dizaine d'années (à comparer à la construction du réseau téléphonique qui a pris une trentaine d'années !)

Pour suivre l'avancement de ce projet une seule adresse :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Pose de fibre optique

Etang des Charrauts



L'étang des Charrauts, anciennement propriété du Comité d'entreprise Fabris, avait été racheté par la Région Poitou-Charentes à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise.

Il vient d'être cédé à la commune de Senillé St-Sauveur pour 1€ symbolique. D'une surface totale de 4 ha dont un plan d'eau de 1,5 ha, la gestion et l'utilisation de ce nouvel espace communal fera l'objet d'une réflexion en 2018.

Un autre lieu-dit porte également le nom de Charrauts, dans le bois des Roberies, à proximité des Salbardières. C'est pourquoi nous devons renommer l'étang communal ! N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

Cadre de Vie : Travaux 2017

Espaces verts :

Lavoir : réalisation de la 1^{ère} tranche, avec modelage, pose du mobilier et engazonnement, 2^e tranche en 2018 avec plantation et aménagement du lavoir. Coût de la 1^{ère} tranche : 19 000 €.

Stades Paul Baron et Charles Arnault : remise en état des terrains avec scarification et regarnissage. Travaux réalisés en régie par nos agents.

Place Vaudreching :

Travaux préparatoires, allée de circulation pour Personnes à Mobilité Réduite. Travaux réalisés en régie par nos agents sur 2017 et 2018.



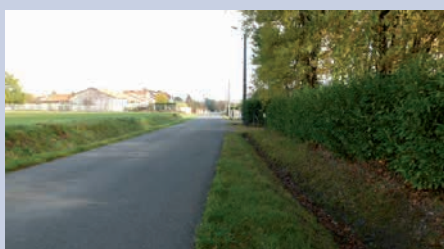
Abords de l'EHPAD et du cimetière de Senillé :

Finition du fleurissement. Travaux réalisés en régie par nos agents.



Chemin Bourumeau :

Avant remise en état de la voirie, arrachage des haies, mise en forme du terrain, clôture. Travaux réalisés en régie par nos agents.



Voirie :

Programme 2017 achevé, pour un montant réalisé de 278 000 €, à l'exception du cheminement piétonnier de la rue du Berry reporté au début 2018. Travaux prévus avec rétrécissement de la voie de circulation et chicane afin de ralentir la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg, création d'un trottoir de la route des Bertinières à la salle polyvalente du Berry pour assurer la continuité piétonne en sécurité. Programme de curage des fossés réalisé.

Batiments :

• Ecole maternelle mise en sécurité du site : Portail coulissant et clôture grillage rigide,



• Installation d'un visiophone afin de faciliter le contrôle des accès,
• Installation de nouveaux jeux dans la cour de l'école maternelle,



• Mise en conformité des accès pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) : rampe d'accès.



Votre agence de
Châtelleraut Blossac
098 098 24 24
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE

CA
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

Ets Serge GRAVELEAU
ELAGAGE
ESPACES VERTS
CLÔTURES
Entretien PARCS et JARDINS
Tél : 05 49 23 51 66 - Fax : 05 49 02 81 95
"Le Jeu" - 86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

- Mise en conformité du bureau de Direction de l'école élémentaire,
- Réfection de cloisons dans la cantine et les sanitaires,
- Mairie : Divers aménagements dont la pose d'une rampe supplémentaire dans l'escalier,
- Salle de l'Etoile : Changement des huisseries avec mise en conformité des portes d'accès extérieures ; mise en conformité des toilettes,
- Eglise St-André de Senillé : un chantier important de restauration complète des cloches et de l'installation électrique réalisé par l'entre-

prise BODET. La rénovation totale de l'installation campanaire comprend : le nettoyage du clocher, la descente des 4 cloches, la restauration par soudure de la cloche N°1 de 560 kg réalisée en atelier par l'entreprise BODET, la mise en sécurité des quatre cloches, la mise en conformité électrique, le remplacement des tintements, le remplacement des abats-sons, et le remplacement du cadran. Les cloches n°2, 3, 4, (respectivement 260 kg, 195 kg et 375 kg) ont été descendues par l'entreprise. Elles sont en cours de nettoyage et



polissage par nos agents municipaux. Ce chantier sera terminé en janvier 2018 et vous entendrez à nouveau les cloches sonner. Le coût global de cette restauration s'élève à 42 000 €.

Programme de voirie 2018 en cours d'élaboration, avec en prévision :

- Réaménagement des accotements avec busage des fossés et création de noues drainantes pour faciliter le stationnement. Ce programme se réalisera sur 2018 et 2019,
- Curage des fossés pour 4500 €,
- Fin du programme voirie 2017-2018 : route des Saintons aux Loges, route des Groies à la Petite Mortaigne,
- A l'étude en 2018 : aménagement trottoirs à Ecotion, voirie rue du 19 mars.

« Maisons fleuries »

Avec une participation toujours en augmentation, de 25 candidats cette année, la remise des prix a eu lieu le vendredi 24 novembre en mairie en présence des lauréats et des élus. Bravo à tous les participants !





Agence de Châtelleraut
CENTRE-OUEST

Aménagez vos accès

Tél. : 05 49 21 24 54 e-mail : contact.chatelleraut@colas-co.com



Faites-vous conseiller par des spécialistes



Un choix complet pour vos aménagements

Vœux 2018

La cérémonie des vœux 2018 aura lieu
le Mercredi 10 Janvier 2018
à la salle du Berry à 18h30.
Vous y êtes tous conviés !



Saint-Sauveur : " Terre d'OR ROUGE "

L'Or Rouge, c'est ainsi que l'on peut qualifier le safran, issu du *Crocus Sativus*. Et c'est sur Saint-Sauveur, au lieu-dit « Filsoie » que Jean Pierre Malbrand a installé sa safranerie en 2014 sur un lopin de terre lui venant de ses parents et de ses grands-parents. Ses récoltes annuelles se comptent en grammes (480g en 2016) mais ce sont des grammes d'Or Rouge. Un gramme de safran comprend en moyenne 160 pistils et, il faut rappeler que le vrai safran se présente en pistils et jamais en poudre. Le safran est bio par nature, car il ne nécessite aucun traitement et, autre avantage, ne demande aucun arrosage. En revanche, il faut prévoir une bonne dose de courage et de motivation pour préparer le terrain, planter, désherber, récolter... et le tout manuellement.

S'inscrivant dans une démarche de qualité, Jean Pierre Malbrand fait analyser son safran chaque année par le seul laboratoire français qui en homologue la qualité. Il est classé depuis 3 ans dans la meilleure des trois catégories de la norme sur les saveurs et les arômes. Il tient ses résultats à la disposition de qui le souhaite. Les déclinaisons du safran en produits dérivés gourmets sont nombreuses et des partenariats ont été ou vont être noués pour la production d'huiles, de confitures, de vinaigres, de moutardes, de miels, ou de liqueurs, et de bonnes tables de la région ont mis son safran à l'honneur.

Sa pépinière de bulbes de safran est opérationnelle depuis juillet 2017 et ses travaux sur l'huile essentielle de safran sont à un stade avancé. Enfin, il tient à remercier tous les acteurs de la promotion et de la dynamisation de notre terroir local pour leur accueil et leurs encouragements : la municipalité, l'association « Les Saveurs de Senillé St-Sauveur », les clients et les amis.

A présent un conseil culinaire : Les pistils de safran doivent toujours être mis à infuser la veille de leur utilisation et si possible dans le liquide qui servira à la préparation.

Vous pouvez retrouver Jean Pierre Malbrand tous les mois sur le marché des producteurs de Saint-Sauveur, sur son site internet, le réseau social Facebook ou celui de la commune.

<https://safrandefilsoie.wixsite.com/safrandefilsoie>



M. MALBRAND à la récolte



Pétales et pistils

Disparition : Hommage à Paul PICHON



Passionné par l'apiculture depuis son plus jeune âge, il devient apiculteur amateur en 1976. Puis il décide de se mettre à son compte en 1987 en reprenant l'affaire familiale.

Pendant 48 ans, il a tenu fidèlement le marché, sans jamais en manquer un seul et a participé à toutes les manifestations de sa chère commune de Saint-Sauveur. Sur son stand, il aimait transmettre sa passion pour l'apiculture avec son cadre à abeilles en présentant ses miels classiques (forêt, acacia, châtaigner, tournesol, colza...) et originaux (bruyère, sarrasin, carotte) ainsi que son pollen, sa propolis et ses bougies. Le marché lui permettait de communiquer sa passion, de parler de la nature, de rire et de faire de belles rencontres à travers chacun d'entre vous et toujours d'une humeur égale. Merci pour lui à tous ceux qui étaient présents à son stand. Bon vol avec tes abeilles !

Centre de Loisirs « La Récré » Été 2017

Avec une programmation toujours plus attrayante et diversifiée, le Centre de Loisirs, dirigé par Sandrine LIDON-PLESSI et animé par Jessica BEREKAN et Kévin SPINGAT (permanents de la structure) et autres animateurs saisonniers ou stagiaires, la saison estivale a été, cette année encore, un moment riche en partages et découvertes.

Le mini-camp au Parc des Petites Minaudières fut une franche réussite ainsi que bien d'autres visites et animations qui sont venues agrémenter l'été des enfants. Comment ne pas citer d'ailleurs notre découverte du souterrain de La Garenne en compagnie de Michel DAGUET et J-Marie GUENEBAUD ?



Comme chaque année, pour clôturer l'été, l'association « La Récré » a organisé le spectacle de son Centre de Loisirs.

Sous l'impulsion technique et créative du coordinateur Aurélien MARGUINOT, les équipes d'animation du Centre se sont prises au jeu d'une mise en scène embarquant les enfants dans une « Histoire d'œufs ».

Pour accompagner la soirée, l'association a mis en place une « Hot-Dog Party » qui s'est révélée une vraie réussite, grâce au soutien de toutes et tous, parents, familles, associations et élus.

Grâce au soutien constant de la municipalité et la bonne entente avec les services techniques (toujours prêts), le secteur enfance-jeunesse et le Centre de Loisirs en particulier, continuent d'apporter un vrai service à la population et peuvent se réjouir de la présence hebdomadaire d'une bonne vingtaine d'enfants et d'une excellente participation estivale.

Les enfants en redemandent, les parents aussi !

Pourvu que dure la belle aventure... !

RAM Kirikou : Le Relais d'Assistants Maternelles

Leslie FONTENY, animatrice du RAM a pris congé pour mener à bien sa grossesse et accueillir comme il se doit le « petit bout » à venir. En attendant son retour, prévu le 9 mars, les ateliers et autres animations proposés aux assistantes maternelles de notre commune, seront animés par Aurélie RIBEIRO DA SILVA.

Association « Le P'tit Prince » :

L'association propose des soirées thématiques conviviales, destinées aux parents dans l'anonymat et la bienveillance. Les dates et thèmes prochains sont les suivants :

Mardi 6 mars 2018	Archigny (salle des fêtes)	Aborder les différences avec les enfants
Mardi 3 avril 2018	Availles en Châtellerauld (salle des fêtes)	Accompagner à la confiance en soi
Lundi 14 mai 2018	Bonneuil Matours (salle des Miroirs)	Importance de la parole adressée aux enfants
Mardi 5 juin 2018	Cenon sur Vienne (Grande Maison)	Comprendre et accompagner les émotions

Retrouvez toutes les informations sur le RAM sur notre page internet :

<http://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/assistantes-maternelles.html>

Rentrée des écoles

Ecole maternelle

Cette année, la rentrée à l'école maternelle s'est déroulée en musique. Les deux premières matinées, les 19 nouveaux élèves ont été accueillis par la chorale de l'école. Puis, ils ont fait connaissance avec les autres élèves en chantant et en dansant avec eux. Ce fut un moment très convivial permettant de limiter le stress des premiers instants à l'école maternelle pour les nouveaux venus. Nous comptons 50 élèves : 25 élèves dans la classe de PS/MS et

25 élèves dans la classe de MS/GS, soit 18 élèves de PS, 16 élèves de MS et 16 élèves de GS.

Au retour des vacances, nos petits élèves ont eu le plaisir de découvrir une nouvelle structure de jeu dans la cour de l'école. Cette structure est adaptée aux élèves de PS et MS. Nous sommes très reconnaissants à la municipalité pour l'investissement réalisé à travers l'achat de cette structure très complète.



A la cantine, M^{me} SOULARD, aidée du personnel périscolaire, sert les repas livrés par le nouveau prestataire SPRC. Les parents doivent maintenant inscrire les enfants à la cantine une semaine à l'avance.

Nous poursuivons le projet chorale initié l'année dernière. Le vendredi matin, tous les élèves de l'école se regroupent en salle de motricité, pour participer à la chorale dirigée par les enseignantes. En maternelle, la chorale est vivante. Les enfants accompagnent leurs chansons par des gestes ou des petits déplacements. Cette dynamique permet de conserver l'attention du groupe.

Nous nous sommes préparés activement pour la représentation à la maison de retraite du jeudi 16 novembre. Nous tenons cette année encore à poursuivre les échanges intergénérationnels menés avec les résidents de la maison de retraite. Ces moments sont riches de partage, d'écoute et d'apprentissage du respect de chacun. Nous accueillerons les personnes âgées à l'école pour mener des ateliers plastiques et créatifs avec les élèves. Ils réaliseront deux séances avec chacune des deux classes, à l'occasion des fêtes des mères et des pères.

Notre école participe à l'opération « la maternelle aux 400 coups » ! proposée par le cinéma Les 400 Coups aux élèves de maternelle, pour leur faire découvrir le 7^e art et la salle de cinéma. Trois projections seront organisées dans l'année, une par trimestre. Le mercredi 29 novembre 2017 nous avons assisté à la projection de 6 petits films « Des trésors plein ma poche ». Les réalisatrices ont fait partager aux élèves leurs univers tendres, drôles et poétiques. Ce fut un moment riche en émotions.



La classe de PS/MS accueillera une artiste pendant les mois de janvier et de février. Elle mènera un projet d'art plastique avec une intervenante qualifiée.

La classe de MS/GS participe au projet littéraire de la circonscription de Châtellerauld. Les élèves découvriront 5 albums sur le thème de l'amitié. Ils seront amenés à échanger avec d'autres classes, sur les albums, les jeux de lecture construits et les activités menées en classe, via un padlet. Le padlet est un outil collaboratif qui permet aux utilisateurs de poster des commentaires, des images, des extraits sonores ou vidéo, sur une page internet, à la manière de fiches sur un tableau de

liège. La prise en main de ce mur virtuel est très intuitive et nous la réaliserons sur notre tableau interactif. Puis les élèves voteront pour élire leur ouvrage préféré. Nous espérons avoir la chance d'accueillir l'un des auteurs ou des illustrateurs de ces albums dans la classe.

Le partenariat avec la bibliothèque de Senillé est reconduit cette année. Les travaux des élèves sur le tri des déchets y ont été exposés lors de l'animation du samedi 18 novembre 2017.

Les bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » ont proposé un conte animé sur le thème de Noël le jeudi 7 décembre. Nous les retrouverons pour une animation « Kamishibai » lors des ateliers menés par les membres de la bibliothèque de Senillé, le mercredi 30 mars 2018.

Nous terminerons l'année 2017 par le spectacle de Noël offert aux élèves des deux écoles par l'association « 1, 2, 3, soleil », le lundi 18 décembre. Il s'agit d'un spectacle théâtral-musical-humoristique intitulé « Les Double Z à Mélo-rimba-Plage » proposé par la compagnie Croqu'Notes.

Ecole élémentaire

La rentrée s'est déroulée le lundi 4 septembre en présence de M^{me} CAUDRON, Conseillère pédagogique de la circonscription de Châtelleraut, avec l'accueil de 95 enfants. La répartition et les activités prévues pour cette année 2017-2018 sont les suivantes :

Classe	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Enseignant	M ^{me} GUYCHARD	M ^{me} PRIEUR Direction	M. VERGNAUD	M ^{me} POIRIER
Effectif	20	24	26	25
Remplacements réguliers		M ^{me} MEUNIER le jeudi		M ^{me} MEUNIER le vendredi
Activités prévues en 2017-2018	Initiation Tennis en octobre et novembre avec le club La Nautique de Châtelleraut		Cross des écoles au collège G. SAND de Châtelleraut	
	Piscine en mai et juin		Piscine en décembre et janvier	
				Projet d'arts plastiques avec l'école d'Arts et le Conservatoire de Châtelleraut
	Bibliothèque une fois par mois avec animation de M ^{me} ROY			
	Fabrication de petits objets vendus au marché de Noël du 3 décembre avec l'école maternelle			
	Carnaval à Senillé le 30 mars 2018 avec l'école maternelle			
	Fête des écoles le 22 juin 2018 à Senillé			

Une belle année scolaire en perspective !

Cantines scolaires : une nouvelle organisation à la rentrée 2017

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité a engagé, après un appel d'offre réglementaire, un nouveau partenariat avec l'entreprise SPRC (Société Poitevine de Restauration Collective) basée à Saint-Benoit, pour la fourniture des repas de midi sur nos 2 écoles et au Centre de Loisirs. Cette décision permet d'unifier le fonctionnement des 2 cantines, de réorganiser le travail des agents et d'harmoniser, à la baisse, les prix du repas de la maternelle et de l'école élémentaire. La grille des tarifs, tenant compte du quotient familial, est consultable sur le site internet de la commune.



BOOSTEZ VOS NEURONES

en jouant avec

Éditions Jibena
11 rue des Lavois
86 100 Senillé St Sauveur
Tél. : 05 49 85 49 85

Le Comité d'Animation

Marche du 1^{er} Mai :

Ily a eu 71 marcheurs qui ont apprécié le casse-croûte de milieu de parcours ainsi que le repas à l'arrivée !



Concours de boules :

Le concours du 17 juin a réuni 32 équipes soit 64 boulistes accompagnés de leurs supporters sous un soleil magnifique ! Chaque participant est reparti avec un lot. Un bon moment de convivialité !



Vide Grenier du 3 septembre 2017

Dimanche 3 Septembre a eu lieu sur le terrain de foot Charles Arnault de Senillé-Saint-Sauveur le désormais traditionnel Vide-Grenier/Moules-Frites organisé par le Comité d'Animation de Saint-Sauveur. C'est sous un ciel malgré tout clément que la fête s'est déroulée avec cette année une affluence record en exposants ainsi qu'en amateurs de moules-frites. Nous avons distribué 530 repas et une centaine d'exposants sont venus ce jour-là.

Petits et grands ont pu jouer sur le babyfoot géant mis à disposition gratuitement par le Comité d'Animation. Tout était donc réuni pour passer une agréable journée et chacun s'accorde à dire : « À l'année prochaine ! » Un grand merci aux bénévoles et aux élus pour leur aide inconditionnelle à la réalisation de cette manifestation. Vous retrouverez le programme des activités prévues au premier semestre 2018 sur le dos de couverture de ce journal.



Halloween

Mardi après-midi 31 octobre, 19 enfants du Centre de Loisirs "La Récré", et 10 enfants de l'extérieur ont passé un super après-midi à jouer au "Casino hanté". Le banquier donnait des bonbons en échange de tickets obtenus aux animations du Casino. Des personnes âgées de la maison de retraite nous ont rejoints pour passer un agréable moment en compagnie des enfants. Pour clôturer l'après-midi nous avons partagé un goûter. Merci aux animateurs Gaël, Élixa, Jessica, Pierre, Émilie et à Sandrine, Directrice du Centre de Loisirs. La fête s'est poursuivie avec une centaine de petits sorciers et sorcières accompagnés de leurs parents venus frapper à la porte des habitants du bourg de St-Sauveur pour quémander bonbons et friandises. Durant une bonne heure, les enfants ont déambulé sur le parcours sécurisé par les bénévoles du Comité d'Animation et les parents ont pu, à l'arrivée, goûter à la potion magique concoctée pour l'occasion. Merci aux habitants qui jouent le jeu chaque année, à Sandrine pour les décorations et aux bénévoles pour l'organisation. A l'année prochaine !



Commémoration du 11 novembre 1918

Lors des cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, hommage a été rendu à tous les Anciens Combattants de Senillé-St-Sauveur. Après un passage au monument aux Morts de St-Sauveur, puis une cérémonie religieuse à Senillé, la chorale « La Clé des Chants » et les enfants des écoles ont participé à ce moment de partage et de fraternité.



Quand « Saveurs » riment avec « Randonneurs » !



Senillé Saint-Sauveur est une petite commune très dynamique, c'est indéniable. Les producteurs et artisans de bouche, portés par cet élan, ont souhaité créer leur association afin de participer, à leur niveau, à l'activité du territoire.

Depuis mai 2017, c'est chose faite avec l'association de producteurs : « Les Saveurs de Senillé St-Sauveur ». Leur première manifestation fut la multirandonnée (à pied, à cheval ou à vélo) du 15 octobre dernier sur le territoire de Saint-Sauveur. Avec un temps idéal, les randonneurs étaient

au rendez-vous pour profiter des chemins balisés pour l'occasion, et découvrir les safrans et les escargots. Sylvain Neveu, calligraphe et passionné d'histoire, a présenté le patrimoine de la commune. Avec un repas composé de nos produits locaux, les participants ont passé un très bon moment à la salle de l'Étoile. La randonnée fut une belle réussite, pour un premier essai, avec plus de 150 randonneurs. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, la multirandonnée aura lieu en 2018 sur le territoire de Senillé cette fois...

BB of Rock and Roll : Danser dans la bonne humeur !

Tous les mercredis, à la salle Vaudreching, hors vacances scolaires, les cours de rock ont lieu de 19h30 à 20h30, et sont suivis de 20h30 à 21h30 par les danses latines et du tango argentin. De plus, diverses animations ont été réalisées :

- en novembre : une animation « Musique et Danse » à la boulangerie « Les Cigalles » à Vouillé ;
- en décembre : animation au « Bistrot gourmand » à Poitiers.

Nous dansons également un madison sur une musique d'« Audrey et les Faces B ».



La Clé des Chants : chorale de Senillé St-Sauveur



Au cours de l'année 2017, notre chorale s'est produite à plusieurs reprises :

- le 18 Février à l'EHPAD le Village sur le site de l'hôpital à Châtellerault
- le 11 Mars à St-Sauveur pour la St Blaise
- le 19 Mars à Lencloître pour le festival de « La Voix en Haut Poitou »
- le 8 Mai à St-Sauveur pour la commémoration de l'armistice de 1945
- le 21 Mai à Senillé concert au profit de l'association « L'envol pour Timéo »
- le 21 Juin pour la fête de la musique en partenariat avec le Comité des Fêtes
- le 11 Novembre à Senillé pour la commémoration de l'armistice de 1918.

Pour l'année 2018, notre programme des manifestations est en cours de réalisation mais vous pouvez déjà noter quelques rendez-vous : • St-Sauveur pour la St-Blaise et pour le 8 Mai • Senillé pour la Fête de la musique.

Nous vous ferons part des autres dates sur le site de Senillé St Sauveur et dans la presse . Merci pour votre présence à chacune de nos prestations ! A bientôt !

Ensemble vocal Clément Janequin

Belle prestation de l'ensemble vocal Clément Janequin dirigé par Augustin Maillard et accompagné par Félix Blanchard.

Le public, que nous aurions souhaité plus nombreux, a été heureux de réentendre des pages colorées de musiques de films.



Exposition

L'exposition « Artistes en Senillé Saint-Sauveur » organisée par l'association « Arts en Senillé St-Sauveur » et la commune aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018 à la salle du Berry. Nous demandons aux artistes amateurs et professionnels, habitant sur le territoire communal, de bien vouloir se faire connaître auprès de M.-Christine Bousquet (tél :06 07 17 24 56) afin que nous puissions organiser dans de bonnes conditions cette manifestation (réponse attendue avant fin mai). Spectacle : Nous vous rappelons le prochain spectacle, dimanche 14 janvier 2018 à 15h Salle du Berry, pièce de théâtre « La bonne adresse » de Max Camoletti par la troupe « 1,2,3, en scène ».

Heures vagabondes 2017

Malgré un temps menaçant en ce 17 août 2017, le concert de Dan AR Braz a connu un beau succès avec plus de 5000 spectateurs. Dans le cadre de la 14ème édition du festival des Heures Vagabondes, organisée par le Conseil Départemental de la Vienne, le stade Charles Arnault a vibré en accueillant Dan Ar Braz, qui, entouré de 6 musiciens, a mêlé Rock et musique Celte. Une organisation sans faille grâce à plus de 120 bénévoles mobilisés pour la réussite de cette soirée. Un grand merci à eux !

Les bénéfices de la soirée ont été partagés entre les diverses associations participantes et ont permis d'offrir à l'ensemble des bénévoles un repas festif à la salle du Berry. Une soirée de remerciements très appréciée !



Les officiels et des bénévoles autour de Dan Ar Braz et ses musiciens



Le public



Repas des bénévoles



Des bénévoles



« Églises accueillantes » et « Rando découverte » de l'été 2017

Dans le cadre des manifestations de l'été mises en place par « Grand Châtelleraut », deux animations se sont déroulées sur la commune.

Le 22 août, 35 marcheurs se sont retrouvés sous un soleil de plomb, pour une balade découverte de 6 km sur les sentiers de Senillé.

Cette balade a conduit ces courageux chez Orianne LAUER « Aux pots gourmands » qui, après avoir fait découvrir son laboratoire de cuisson a fait déguster ses excellentes confitures. Le groupe s'est ensuite arrêté à la Chapelle Ste-Anne, rénovée récemment.



Le lendemain 23 Août, l'église St-André a ouvert ses portes pour la journée « Églises accueillantes ». Les visiteurs ont, tout d'abord, découvert et admiré des vêtements liturgiques parfaitement conservés, puis rencontré Isabelle CONSTANT, maître verrier, qui a fait connaître son travail du verre et des vitraux et enfin apprécié la prestation d'Alain GUITTET avec son orgue de barbarie. En fin d'après-midi, une visite guidée de l'église, commentée par Irène ARRETAUD, guide du « Pays d'Art et d'Histoire », a enrichi les connaissances des visiteurs.

Ces deux journées se sont terminées autour d'un pot amical où les participants ont dégusté certains de nos produits locaux.

Par ailleurs, lors des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre, les églises de St-Sauveur et de Senillé ont été ouvertes au public toujours curieux de découvrir ces deux édifices de la commune.



**COIFFURE
CREATION**
Hommes Femmes Enfants
3 Place de la Foucaudière
86100 Saint-Sauveur
05 49 23 12 62
Facebook/brigitte.coiffure.creation

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

BURO CALIPAGE
OFFICE

Consommes informatiques
Fournitures de bureau
Mobiliers de bureau
Photocopieurs - Fax
Bureautique

à la sortie Sud de Châtellerauld entre Renault et Citroën
Votre grande surface de papeterie, d'informatique et de mobilier
Zone Commerciale SUD
86100 Châtellerauld - Tél. 05 49 21 63 55 - Fax 05 49 21 07 82
www.buro-service-calipage.com

chez Pacha PIZZ'
PIZZAS
06 59 85 27 70
AMERICAINS
PANINIS

A PARTIR DE 18h00
• **Mardi**.....MONTIRON (jours impairs)
 ARCHIGNY (jours pairs).
• **VENDREDI**.....ST SAUVEUR
• **DIMANCHE**....ANTRAN

Pour un décor à votre image...

Barbara Décoration
Tapissière d'ameublement

3 bis rue Champagne - 86100 Saint-Sauveur
Tel : 05 49 23 57 57
barbara.deco@bbox.fr - www.barbara-decoration-vienne.fr

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Yannick LEFORT

De passage le vendredi dans notre commune
"Le Bourg" - 86450 LEIGNÉ-LES-BOIS
Tél. : 05 49 86 63 92 - 06 86 76 33 99

L'Escargot du Poitou

Escargots cuisinés
toute l'année en assiettes et en bocaux
Escargots vivants
dans la limite des stocks disponibles
Accueil à la ferme
(visites et ventes) de préférence sur RDV.
(visites uniquement de mai à septembre)

Corinne LHOSTE
06 45 87 88 90
86100 SENILLÉ-SAINT SAUVEUR
lescargotdupoitou@gmail.com

MARTIN Philippe
SIRET 519 013 437 00016

Création et entretien
d'espaces verts

Tél. : 05 49 23 38 75
Port : 06 88 18 82 98
La Trompauldière - 86100 St-SAUVEUR

ENTREPRISE de MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
NEUF et RESTAURATION
tous genres

SARL POLISSET FILS
31 rue des Epinettes - 86100 SAINT-SAUVEUR
Tél. : 05 49 23 05 97
Tél. : 05 49 86 24 26

Ambiance
Coiffure • Esthétique

Centre Commercial
86530 Avoilles-en-Châtellerauld
05 49 93 64 85
www.ambiance86.com

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
de BÂTIMENT**

MAÇONNERIE
Neuf & Rénovation
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
RAVALEMENT - CARRELAGE

Sébastien VÉDIER
Allée de la Marchandière
86530 AAILLES-EN-CHÂTELLERAULD
Tél. : 05 49 93 29 20
Port. : 06 81 38 15 23

Fabrication de pâtes sèches artisanales
De nos champs à votre assiette

Magasin à la ferme ouvert le vendredi
de 16h à 19h

**LA FABRIC
d'Alice**
Fabrication de pâtes
artisanales

SCEA de la Voûte
Alice et Nicolas Baron
9 rue de la Voûte
86 100 Senillé St-Sauveur
lafabricdalice@gmail.com
06 83 49 06 24 / 06 46 79 54 41

**JEAN-MICHEL
LAERA**
Votre toubib de
l'électroménager...

DÉPANNAGE - VENTE - ELECTROMÉNAGER
Tél : 05 49 23 19 96 / 06 17 16 39 34
E-MAIL : jean-michel.laera@wanadoo.fr
8, RUE DE LA PELOURDE - 86100 ST SAUVEUR



Calendrier des manifestations prévues

1^{er} semestre 2018

JANVIER 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Vendredi 5 janvier	9h	APE 123 Soleil	Collecte Papier	Place Palousier et école élémentaire
Dimanche 7 janvier	14h	FAP 86	Galettes	Salle de Vaudreching
Mercredi 10 janvier	18h30	Mairie	Vœux municipaux 2018	Salle du Berry
Dimanche 14 janvier	15h	Arts en Senillé St-Sauveur	Théâtre	Salle du Berry
Vendredi 19 janvier	18h30	Comité d'Animation	Assemblée Générale	Salle des Associations
Samedi 20 janvier	14h	Aînés Ruraux	Assemblée Générale	Salle du Berry
Samedi 20 janvier	20h	FC Senillé	Concours de Belote	Salle du Berry
Vendredi 26 janvier	20h	Amis du Vieux Senillé	Assemblée Générale	Salle du Berry
Samedi 27 janvier	19h	Comité des Fêtes	Brûle-Sapins	Salle du Berry

FÉVRIER 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Vendredi 2 février	9 h	APE 123 Soleil	Collecte papier	Place Palousier et école élémentaire
Samedi 24 février	12h30	ACCA	Repas de fin de battue	Salle de l'Etoile
Dimanche 25 février	15h	La Clé des Chants	Concert chorale et musical	Salle du Berry

MARS 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Vendredi 2 mars	9h	APE 123 Soleil	Collecte papier	Place Palousier et école élémentaire
Vendredi 9 mars	12h	Aînés Ruraux	Repas de Printemps	Salle du Berry
Vendredi 9 mars	20h	Arts en Senillé St-Sauveur	Assemblée Générale	Salle de Vaudreching
Samedi 10 mars	13h	Comité d'Animation	Saint-Blaise	Parquet + Salle de l'Etoile
Dimanche 11 mars	14h	APE 123 Soleil	Loto	Salle du Berry
Samedi 17 mars	20h	ACCA	Dîner dansant	Salle du Berry
Lundi 19 mars	17h	Anciens combattants	Commémoration	Monuments aux Morts
Samedi 24 mars	8h	ACCA	Repas chasse à courre	Salle de Vaudreching
Dimanche 25 mars	9h	APE 123 Soleil	Braderie de Printemps	Salle du Berry
Vendredi 30 mars	9h	Comité des Fêtes	Carnaval des écoles	Place de la Mairie - Annexe
Vendredi 30 mars	19h30	Comité des Fêtes	Carnaval	Place de Vaudreching

AVRIL 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Dimanche 1 avril	14h	FAP 86	Journées découvertes	Salle de Vaudreching
Vendredi 6 avril	9h	APE 123 Soleil	Collecte papier	Place Palousier et école élémentaire
Vendredi 6 avril	20h30	Arts en Senillé St-Sauveur	Spectacle musical	Salle du Berry
Samedi 7 avril	16h	Comité des Fêtes	Course aux œufs	Place de Vaudreching

MAI 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Mardi 1 ^{er} mai	8h45	Comité d'Animation	Marche du 1 ^{er} Mai	Salle de l'Etoile
Vendredi 4 mai	9h	APE 123 Soleil	Collecte papier	Place Palousier et école élémentaire
Mardi 8 mai	11h	Anciens Combattants	Commémoration	Monuments aux Morts Senillé
Mardi 8 mai	11h30	Anciens Combattants	Commémoration	Salle de l'Etoile

JUIN 2018

Date	Heure	Association organisatrice	Description	Lieu
Vendredi 1 ^{er} juin	9h	APE 123 Soleil	Collecte papier	Place Palousier et école élémentaire
Dimanche 3 juin	9h	Comité des Fêtes	Vide-grenier	Salle du Berry et Stade Paul Baron
Dimanche 3 juin	14h	FAP 86	Réunion Initiations	Salle de Vaudreching
Vendredi 8 juin	18h	ADMR	Assemblée Générale	Salle du Berry
Vendredi 8 juin	19h	ACCA	Assemblée Générale	Salle de l'Etoile
Dimanche 10 juin	11h	FC Senillé	Assemblée Générale	Salle de Vaudreching
Samedi 16 juin	13h30	Comité d'Animation	Concours de boule	Terrain de boule
Dimanche 17 juin	8h30	AGYL	Randonnée	Salle de Vaudreching
Jeudi 21 juin	19h	Comité des Fêtes	Fête de la Musique	Place et Salle de Vaudreching
Vendredi 22 juin	18h	APE 123 Soleil	Fête des écoles	Place Paul Baron

